

COLLOQUE « LE VIVRE ENSEMBLE » SAISI PAR LE DROIT



Les 16 et 17 mai 2019 aura lieu le colloque interdisciplinaire, « **Le vivre ensemble** » saisi par le droit sous la direction d'André MOINE et Marie ROTA (MCF IRENEE / UL).

Le concept du « vivre ensemble » émaille aujourd'hui les discours politiques, les débats médiatisés et continue d'intéresser les philosophes, les économistes, les sociologues, les politistes et aussi les juristes. L'analyse interdisciplinaire entreprise lors de ce colloque tentera alors de saisir les contours

de ce « vivre ensemble ».

> Pour en savoir +, cliquez-ici

LES JPO 2019



L'IRENEE a été ravi d'accueillir les lycéens, étudiants et leurs parents lors des journées Portes Ouvertes qui ont eu lieu le **samedi 2 mars 2019** à Metz et le

samedi 9 mars 2019 à Nancy. L'occasion de présenter le laboratoire et ses missions, mais aussi d'expliquer le doctorat et ses enjeux.

L'IRENEE tient encore à remercier les personnes présentes lors de ces journées pour échanger avec le public venu nombreux cette année (près de 800 personnes comptabilisées à Nancy sur la matinée) !

> En savoir +

ACTUS PÔLE SJPEG

Le conseil de pôle du 12 mars 2019 a voté dans le cadre de l'appel à projets interne du pôle, le **financement de deux projets de recherches déposés par l'IRENEE** :

- « Citoyen.ne.s connecté.e.s : l'engagement politique en contexte numérique / phase 2 » porté par Fabienne GREFFET
- « La question prioritaire de constitutionnalité et l'autonomie locale : perspectives comparée et européenne » porté par Aurélie DUFFY-MEUNIER.

Depuis septembre 2018, Anne Claire MANSION, doctorante à l'IRENEE est présidente de l'association La So SJPEG.
Site web : <https://la-so-sjpeg.webnode.fr/>
Contact : asso.sjpeg@gmail.com

RETOUR SUR...

Depuis janvier 2019, l'institut a déjà organisé 8 manifestations scientifiques (3 entretiens, 3 workshops et 2 journées d'études). Voici un aperçu des 3 derniers temps forts :



Le 27 mars 2019, a eu lieu la présentation de l'ouvrage « *les études européennes, genèses et institutionnalisation* » paru chez l'Harmattan, dans la collection Cahiers Fare, en 2018, par le Professeur Michel MANGENOT, co-directeur de l'ouvrage.

> En savoir +



Le 15 mars 2019, a eu lieu la journée d'études « Commune et (in)compétence d'urbanisme » sous la dir. de Pascal CAILLE (MCF HDR), Valentine BENEDA et Ludvine

BERTRAND, doctorantes IRENEE/UL. Cette journée a permis de questionner la fonctionnalité du droit, tant pourvoyeur que frein des projets d'aménagement du territoire.

> En savoir +



Le 4 mars 2019, a eu lieu la 1^{ère} rencontre autour du concept de « vivre ensemble », avec Mélanie DUBUY (MCF HDR) qui a présenté « Le vivre ensemble et la guerre en Irak » et Léonard MATALA-TALA (MCF HDR) qui est intervenu sur « La vision africaine du vivre ensemble ». Prochain RDV : 23 avril 2019

> En savoir +

> Pour consulter toutes les manifestations de l'IRENEE, cliquez-ici

À VENIR

• MARDI 23 AVRIL

Workshop séance 3 - 17h à 19h - Metz

Le vivre ensemble : approche de droit comparé avec la présence d'Aurélien DUFFY-MEUNIER, Professeur : *La vision britannique du vivre ensemble* et Jana ROCHA SORIA, doctorante : *La vision argentine du vivre ensemble*

• LUNDI 29 AVRIL

Conférence - 14h à 15h30 - Nancy

La protection des droits de l'Homme par la cour constitutionnelle russe par Vassili TOKAREV, Professeur invité à l'IFG Chef de la Chaire d'histoire du droit et Directeur de Laboratoire de recherche en sciences juridiques et historiques (Nayanova)

• JEUDI 16 & 17 MAI

Colloque interdisciplinaire - Nancy

« **Le vivre ensemble** » saisi par le droit

Porteurs : André MOINE et Marie ROTA, Maîtres de conférences IRENEE/UL

• VENDREDI 14 JUIN

Journée d'études - Metz

Les amendements budgétaires en droit comparé sous la dir. de Jérôme GERMAIN, Maître de conférences HDR IRENEE/UL

> Retrouvez l'agenda 2019 ici

QUALIFICATIONS CNU 2019

• NOS QUALIFIÉS PAR LA SECTION 02 DU CNU :

Léandre MVÉ ELLA

La responsabilité de protéger et l'internationalisation des systèmes politiques (2018, direction J.-D. MOUTON)

Johanna NOEL

La césure interprétative entre le juge et la doctrine à la lumière de l'expérience constitutionnelle française (2017, direction F. LAFFAILLE)

PUBLICATIONS

Le concept de citoyenneté en droit international (édition BRILL) co-dirigé par Jean-Denis MOUTON, Professeur émérite

Le recours à la notion de démocratie par les juridictions (édition Varenne)

sous la direction scientifique de Marie ROTA, Maître de conférences



VIE DE L'INSTITUT

VALORISER SES PUBLICATIONS : L'OPEN ACCESS VIA HAL

L'archive ouverte pluridisciplinaire HAL, est destinée au dépôt et à la diffusion d'articles scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, et de thèses, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés. HAL est devenue depuis septembre 2018 la bibliographie officielle de l'Université de Lorraine. Le conseil d'administration de l'université a acté que les membres de l'université et les chercheurs hébergés saisissent dans l'outil les références bibliographiques de toutes les publications datées à partir du 1^{er} janvier 2018.

Pourquoi déposer sur HAL ? Le dépôt permet d'augmenter la visibilité des publications des déposants, de diffuser les résultats des

recherches menées auprès de toute une communauté, de protéger les travaux.

Comment ? Toute personne peut créer son compte sur HAL ; le laboratoire va de son côté saisir les références bibliographiques de tous les travaux dont il aura connaissance. Pour ce faire, un canevas va être envoyé à tous les membres du laboratoire, qu'il conviendra de renvoyer complété (pour chaque publication, rapport etc.) à la cellule d'appui.

A noter que le dépôt de l'intégralité de la publication est obligatoire pour : les projets ANR, LUE-ISITE, et tous les projets financés par l'université de Lorraine (appels interne, appels interdisciplinaires etc.).

<https://hal.archives-ouvertes.fr/>

PORTRAIT D'UN ENSEIGNANT CHERCHEUR : THIBAUT GUILLUY



Pourquoi Nancy & l'Université de Lorraine ?

Outre les charmes de la ville de Nancy et de la Lorraine, ce sont avant tout des raisons universitaires qui m'ont fait choisir

la faculté de Nancy. Je suis tout d'abord très sensible à l'histoire attachée à cette Université, qui est ancienne et prestigieuse, et au fait qu'elle ait accueilli des grandes figures de la doctrine juridique. Tout d'abord le grand François Geny, un juriste dont l'influence demeure aujourd'hui importante. Mais aussi Raymond Carré de Malberg, dont on oublie trop souvent la période « nancéenne ». Enfin, il existe dans cette faculté une tradition « constitutionnaliste » - ce qui importe beaucoup à mes yeux - dignement représentée par les travaux de François Borella et Stéphane Pierré-Caps.

Pourquoi le droit constitutionnel ?

Pour être tout à fait honnête avec vous, je me suis parfois ennuyé pendant mes études de droit. J'ai beaucoup aimé l'histoire du droit et tous les enseignements qui s'intéressaient plus spécifiquement à la « culture juridique » qu'à l'enseignement d'une « branche » du droit proprement dite. Je pense que l'étude du droit n'a de sens que s'il est mis en relation avec l'environnement qui l'entoure, social, intellectuel, politique. Or le droit constitutionnel m'a, dans cette perspective, comblé. C'est un droit original, atypique. A la fois intrinsèquement politique et porteur d'une aspiration proprement juridique. Le droit constitutionnel est, par excellence, un droit « chargé » politiquement, philosophiquement, historiquement. Cette

rencontre, très fertile d'un point de vue intellectuel, du droit et du politique m'a passionné. De plus, il interroge également le droit lui-même en ce qu'il se manifeste souvent hors du cadre strict du droit positif, recourant à des formes de « normativité » différentes que celles auxquelles le juriste est habitué [...].

Si vous aviez un seul conseil à donner à nos doctorants, ce serait lequel ?

C'est une question difficile, d'autant plus que mes années de thèse ne sont pas si éloignées. Si je devais choisir, je les inciterais à être ambitieux. Je ne pense pas seulement à des questions de carrière. Je garde un souvenir attendri de mes années de thèse (il y a eu évidemment des moments difficiles...) car c'est un moment de liberté et d'épanouissement intellectuel. Ces années sont précieuses car elles permettent de se former intellectuellement, de se cultiver, de mieux comprendre son sujet, mais également le système juridique dans lequel il s'inscrit. Ceci implique de ne pas considérer la thèse comme un simple « exercice », qui constituerait seulement la première étape d'une carrière professionnelle. Il est important d'avoir quelque chose à dire, une idée à défendre, quelque chose à démontrer. Car, contrairement à ce que laissent entendre certaines approches excessivement « scientifiques » du droit, la doctrine doit participer à la vie et à l'évolution du droit. Elle ne doit pas perdre de vue cette ambition critique, qui est sa raison d'être et aussi sa principale force pour lutter contre une certaine forme de précarisation qui gagne l'Université. Mais je ne sais pas s'il s'agit là vraiment d'un conseil et il reste d'ailleurs à prouver que les doctorants en ont besoin !

> [L'intégralité de l'interview ici](#)

ZOOM SUR

DEEPSURF
PROJET IMPACT / LUE-ISITE

L'IRENEE est partie prenante du projet DEEPSURF dans le cadre du programme IMPACT de Lorraine Université d'Excellence.

Jochen SOHNLE coordonne ce projet pour le laboratoire.

Ce projet pluridisciplinaire qui rassemble 6 laboratoires UL et des partenaires internationaux a pour objet de développer les interactions entre la surface et le sous-sol en vue de développer de nouvelles énergies, de réduire les émissions de CO2 par la production d'énergies à faible émission de carbone, de production durable de nouvelles ressources. Le travail proposé est de se pencher sur :

1. L'évaluation des risques et l'analyse de l'impact sur les territoires qui concernent notamment différents domaines des sciences humaines/sciences de la société ayant des incidences sur les politiques gouvernementales : propriété publique - propriété privée, évaluation des services environnementaux, acceptabilité des méthodes d'exploitation et assainissement ;
2. Le cadre juridique et réglementaire liés à ces nouveaux usages, sur l'analyse des conditions d'intégration territoriale de nouvelles formes d'utilisation et d'exploitation du sol et du sous-sol.

Pour ce faire, le laboratoire recrute : un post-doc pour une durée de 24 mois et un contrat doctoral pour une durée de 36 mois.

Thèmes et sous-thèmes

Le travail de centralisation des informations concernant le positionnement des membres du laboratoire sur les sous-thèmes de leur choix arrive à sa fin ; dans quelques semaines, les membres (doctorants et enseignants chercheurs) seront conviés à se retrouver par thématique pour discuter, partager, faire vivre les thèmes et envisager des projets communs pour l'année 2020.

> [Si vous souhaitez nous soumettre des informations pour les prochaines newsletters : irenee-contact@univ-lorraine.fr](#)